

**Réunion du Conseil d'administration de l'ACCP
Le 13 décembre 2012
Téléconférence
de 19 h 30 à 20 h 30 (HNE)**

NOTE : These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.

Présences : Lorna Martin (présidente), Lilli Janzen, Serge Hall, Miriam Duff, Erin Crossland, George Dunne, Michel Lefebvre, Trish McCracken, Béatrice St-Amand-Doepker, Deborah Wood Salter, Beth Robinson, Blythe Shepard, Sara Holland, Barbara MacCallum (secrétaire)

Excusés : Marie Cardinal-Picard et Ron Lehr

Absences : Martin Reid

Mot de bienvenue

- Lorna souhaite la bienvenue à tous et les remercie d'être présents à la réunion.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion des 17 et 18 novembre 2012
3. Conflit d'intérêts
4. Éléments d'information
5. Résolution sur la certification
6. Compte rendu du recrutement au CA
7. Projet d'accréditation des agences
8. Comité du site internet grand public
9. Comptes rendus des administrateurs
10. Prochaine réunion
11. Clôture de la réunion

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution : Adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposée par Erin Crossland. Appuyée par Michel Lefebvre.
ADOPTÉE.**

2. Adoption du procès-verbal

Résolution : Adopter le procès-verbal de la réunion des 17 et 18 novembre 2012, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Serge Hall. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE.**

3. Conflit d'intérêts

Toutes les personnes présentes ont confirmé qu'aucun des sujets inscrits à l'ordre du jour ne les mettaient en situation de conflit d'intérêts.

4. Éléments d'information

Gouvernance

- Les règlements généraux ont été l'objet d'une révision destinée à les rendre conformes à la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, et ils sont actuellement entre les mains du conseiller juridique.
- Ron Lehr vérifie auprès du consultant autochtone en ce qui a trait aux recommandations formulées par le conseiller juridique au sujet de la représentation autochtone au sein du Conseil d'administration.

5. Résolution sur la certification

- On a remarqué qu'en vertu des politiques actuelles de mise en candidature au titre de CCC, le candidat peut, dans un premier temps, obtenir son diplôme d'un programme de counseling comportant tous les travaux et stages requis, puis ne pas pratiquer pendant dix ans, et finalement avoir tout de même droit à la certification.
- L'ACCP ne dispose pas d'une méthode lui permettant de vérifier si le candidat a poursuivi son apprentissage professionnel pour garantir que ses compétences sont à jour.
- Pour simplifier l'information sur la façon de poser sa candidature à la certification, nous avons élaboré deux parcours de traitement des demandes, que nous avons nommés Premier parcours et Deuxième parcours.
- À l'exception du contenu de la résolution discutée ici, les options comprises dans chacun des parcours n'ont pas été modifiées par rapport à la politique et à la procédure actuelles.
- Le Deuxième parcours est décrit dans le document de discussion sur la certification présenté lors de la réunion du CA de novembre 2012.
- Le Premier parcours s'adresse aux récents diplômés, tandis que le Deuxième parcours est à l'intention des membres ayant de l'expérience de travail.
- Les candidats qui formulent leur demande 5 ans ou plus après avoir obtenu leur diplôme et qui ont de l'expérience de travail devront formuler leur demande selon le Deuxième parcours, même s'ils ont des documents établissant leur engagement comme stagiaire, afin d'assurer l'actualité de la pratique directe évaluée dans leur demande.
- La modification en fonction d'un maximum de 5 ans entre l'obtention du diplôme et le dépôt de la demande a aussi son importance. En raison de l'évolution très rapide de la profession, les études et habiletés associées aux programmes de formation dans le cadre de stages pratiques peuvent devenir rapidement obsolètes et inactuelles.
- Les diplômés des programmes accrédités du CAPFC devront aussi demander leur certification dans les 5 ans suivant l'obtention de leur diplôme.
- Les candidats qui ne sont plus aux études et qui ne peuvent établir leur expérience en counseling devront être l'objet d'une évaluation au cas par cas de la part du comité de certification.

Résolution : À compter du 1^{er} septembre 2013, les candidats ne seront admissibles à une demande de certification qu'en fonction de leur expérience de stagiaire (Premier parcours) au cours des cinq années suivant la date où leur diplôme leur a été décerné.

**Proposée par Blythe Shepard. Appuyée par Beth Robinson.
ADOPTÉE.**

6. Compte rendu du recrutement au CA

- Lorna Martin indiqua que la date limite pour les mises en candidature au CA était le 15 décembre 2012, à minuit.
- Par le passé, les candidatures avaient tendance à parvenir la dernière journée.
- Lorna communiquera avec Ron Lehr (président du Comité de gouvernance) pour lui demander de tenir les administrateurs informés quant à l'état des candidatures en provenance des différents territoires qu'ils représentent.
- Ron Lehr (président du Comité de gouvernance) sera mis au courant vendredi par le Siège social et assurera la coordination avec les administrateurs si des interventions sont requises.

7. Projet d'accréditation des agences

- Lorna Martin, en réponse aux questions soulevées lors de la réunion du CA de novembre 2012, a communiqué avec la BACP (The British Association of Counselling and Psychotherapy) pour demander à ses représentants s'ils ont une rubrique conçue pour aider à évaluer les agences qui demandent une accréditation.
- Lorna n'a pas encore reçu de réponse de la BACP
- Lorna demanda au CA si elle devrait continuer de travailler à ce projet.
- George Dunne offrit des renseignements concernant le processus d'accréditation des CMA.

Résolution : Approuver en principe le projet d'accréditation des agences.

Proposée par Blythe Shepard. Appuyée par George Dunne.

ADOPTÉE

8. Comité du site internet grand public

- On a besoin de bénévoles pour faire partie d'un comité chargé d'approuver les ressources à investir dans le site web grand public.
- Jusqu'à présent, Lorna n'a reçu que deux candidatures.
- Lorna demande aux membres du CA de lui faire parvenir d'autres noms avant janvier.

9. Comptes rendus des Administrateurs

Î.-P.-É. – Deborah Wood Salter

- Le projet de loi-cadre sur les professions de la santé n'a pas été présenté en première lecture cet automne.
- On prévoit qu'il le sera lors de la séance du printemps.

Ontario

- Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a retourné au Conseil transitoire de l'Ordre des psychothérapeutes autorisés et des thérapeutes autorisés en santé mentale le projet de réglementation des inscriptions sans l'avoir approuvé.
- Le Ministère a demandé que la réglementation révisée lui soit soumise de nouveau d'ici le 1^{er} juin 2013.
- Il y aura alors une période de consultation de 60 jours auprès des parties intéressées.
- L'enjeu principal porte sur le titre de thérapeute autorisé en santé mentale.

Colombie-Britannique – George Dunne

- George rapporte avoir progressé quant au sondage sur les besoins dans la foulée du Projet d'initiative nordique.

10. Prochaine réunion

- La prochaine réunion se tiendra le 17 janvier 2013.

11. Clôture de la réunion

Résolution : Clôturer la réunion.

**Proposée par Trish McCracken. Appuyée par Lilli Janzen.
ADOPTÉE**

Présidente

Date

RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS

Résolution : Adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposée par Erin Crossland. Appuyée par Michel Lefebvre.
ADOPTÉE.**

Résolution : Adopter le procès-verbal de la réunion des 17 et 18 novembre 2012, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Serge Hall. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE.**

Résolution : À compter du 1^{er} septembre 2013, les candidats ne seront admissibles à une demande de certification qu'en fonction de leur expérience de stagiaire (Premier parcours) au cours des cinq années suivant la date où leur diplôme leur a été décerné.

**Proposée par Blythe Shepard. Appuyée par Beth Robinson.
ADOPTÉE.**

Résolution : Approuver en principe le projet d'accréditation des agences.

**Proposée par Blythe Shepard. Appuyée par George Dunne.
ADOPTÉE**

Résolution : Clôturer la réunion.

**Proposée par Trish McCracken. Appuyée par Lilli Janzen.
ADOPTÉE**

RÉSUMÉ DES TÂCHES

N° de tâche	N° de réf.	Tâche	Date	Responsabilité
1	6	Communiquer, s'il y a lieu, avec les administrateurs au sujet des candidatures	Le 15 décembre 2012	Ron Lehr